

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la Communauté de Communes des deux Buëch

Séance du : 22 octobre 2012

Convocation du : 16 octobre 2012

**Objet :** DECHETS ENVIRONNEMENT.

**Programme Eco Emballages.**

Engagement des Communautés de Communes du Haut Buëch, Dévoluy, des Deux Buëch.

L'an deux mille douze, le vingt deux octobre à 18 heures, le conseil communautaire, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Patrick Aubin

**Etaient présents :** R. Fournel, G. Pitaval, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, JC Salles, B. Faure, M. Chautant, F. Roux, M. Rosenstiel, JL Pelloux, P. Aubin.

**Excusés :** Francis Reynaud remplacé par Michel Lonni  
Monique Barthelemy, Claudette Dargot, Brigitte Soulat, Roger Basset,  
Gérard Garcin, Fleur Regord, Martine Barbet

Le Vice-Président, Maurice Chautant, rappelle aux conseillers communautaires la signature avec Eco Emballages du contrat E le 18 novembre 2011.

Ce programme prévoit la collecte de matériaux recyclables auprès des habitants du territoire des trois Communautés de Communes.

Il convient de réactualiser la convention initiale qui lie les trois Communautés de Communes des deux Buëch, du Haut Buëch et du Dévoluy, signée le 28 juin 2011.

La durée de cette convention est fixée à 6 ans.

Le Vice-Président propose le projet de convention aux délégués .

Le conseil communautaire après avoir entendu approuve la proposition du Vice- Président à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention correspondante.

votants : 15	pour : 15	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à Veynes,  
les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


005-240500199-20121022-De2012\_112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2012  
Publication : 25/10/2012

Pour le Président

Le Président,

  
  
Michel Mescle

